

ANALYSE ET PROPOSITIONS ESPACE GENERALISTE

Pour Espace Généraliste, les Etats Généraux de l'Organisation des Soins et les autres concertations en cours doivent amener un changement majeur de stratégie. Et l'évolution démographique prévue peut être un atout, et non un handicap dans cette optique.

1°/ Les faits :

A - Espace Généraliste soutient que les chiffres avancés quant à la démographie médicale à venir sont très optimistes.

Espace généraliste retient l'hypothèse de 80 000 à 82 000 départs dans les 10 ans à venir, avec 65% de médecins généralistes, soit au minimum 52 000 départs de Généralistes.

Les entrants devraient être au mieux 58 000, dont 40% de Généralistes si l'on considère la qualification, soit 23 000 environ.

Mais beaucoup vont s'orienter vers des spécialisations (urgentistes, gériatres, allergologues, ...) et on peut penser que le nombre de Généralistes "vrais" (définis par un pourcentage importants de patients les choisissant comme « médecin traitant ») ne sera au mieux que de 20 000 environ.

Certains ne travailleront pas, d'autres le feront à temps partiel.

In fine, le nombre d'arrivants en Médecine Générale devrait être équivalent au nombre de partants actuellement salariés.

Espace Généraliste retient donc l'hypothèse d'une baisse du nombre de Généralistes libéraux de 25 000 minimum en 10 ans.

La coercition sera sans effet pendant au moins 10 ans, les arrivants ayant le choix de leur mode d'installation.

Il faut en revanche envisager la fin de la liberté d'installation pour les classes d'âges suivantes.

B - La médecine générale souffre en France d'un manque de définition précise, alors que celle-ci existe au niveau international. Elle souffre en outre d'un manque de lisibilité lors de l'enseignement et du fait de l'absence de stages pratiques.

C - L'aspect financier, trop rarement abordé, est primordial : un radiologue libéral va in fine gagner 4 fois plus qu'un Généraliste en taux horaire, avec des conditions de travail bien meilleures.

Si on considère les moyennes, le montant des honoraires d'un Généraliste libéral devrait être porté à 280 000 euros par an pour lui donner des possibilités d'investissements professionnels (secrétariat, matériels, ...) et des revenus équivalents à la moyenne des autres spécialités.

D - Différents exemples européens démontrent qu'il est possible d'obtenir le même "niveau de santé" pour des coûts bien moindres, jusqu'à 2 points de PIB d'écart, soit potentiellement 35 milliards par an.

2°/ Les propositions d'Espace Généraliste :

A - Fixation du numerus en fonction des besoins de la population, et non de ceux des services de CHU.

Stabilisation du numerus au chiffre actuel.

B - Enseignement prioritaire de la Médecine Générale.

C - Rapport de 70% de Généraliste et 30% d'autres spécialités à l'Examen Classant National.

D - Filière de soins complète, passage systématique par le médecin traitant, lequel est obligatoirement généraliste, en premier recours, sauf urgence vitale.

E - Création d'un forfait "cabinet" et d'un forfait "capitation" amenant les honoraires du Généraliste au niveau de la moyenne des autres spécialités, actes inclus.

F - Résolution du problème de la PDS (obstacle majeur à l'installation) par régulation des urgences hospitalières et corps dédié salarié.

La filière de soins est la seule solution pour obtenir dans le même temps cohérence médicale et cohérence financière.